

BLESSAC

BULLETIN MUNICIPAL

n°28



LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,
Nous quittons 2020, qui entre crise sanitaire et crise sécuritaire, peut être désignée comme « annus horribilis ».

Heureusement, la Creuse en général et notre Commune en particulier, n'ont pas été d'importants foyers de contamination et semblent a priori préservées de potentiels attentats terroristes.

Malgré tout, concernant la pandémie, chacun d'entre-nous a été impacté de près ou de loin, d'une manière ou d'une autre. Certains, contaminés par la covid-19 ont souffert dans leur chair et parfois continuent à souffrir, d'autres encore, ont vu lors des confinements, leur activité professionnelle gravement affectée. La mairie a pris sa part :

- En portant une attention particulière aux personnes les plus à risque, âgées et isolées.
- Par l'achat et la distribution de masques à toute la population blessacoise.
- Par la collaboration étroite entre les enseignantes, les agents communaux, les représentants des parents d'élèves, pour adapter le Protocole Sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale à notre école rurale, afin d'accueillir les élèves de la maternelle en toute sécurité.

Merci à tous ceux qui y ont contribué.

Concernant les bonnes nouvelles 2020, Blessac a vu son école maternelle s'enrichir d'une deuxième classe (classe demandée par le Directeur d'Académie des Services de l'Éducation Nationale). Cette création permet d'offrir aux parents un service supplémentaire : la réouverture de la Toute Petite Section qui avait dû fermer pour raison d'effectifs pléthoriques.

Cette création nous permet également de souhaiter la bienvenue à Madame Estelle PINAULT, Professeur des Écoles et de féliciter Madame Elise DESMAZES qui devient la Directrice de l'École Maternelle.

Bien-sûr, nous avons toujours un bourg défiguré par les aménagements de sécurité mis en place sur la D17 au niveau de la digue de l'étang. Cela fait trois ans maintenant. Malgré-tout, je garde l'espoir que les parties concernées se retrouveront autour de la table des négociations dans les mois à venir. Avec le Conseil, nous mettons toute notre énergie pour que les travaux de réfection deviennent enfin une réalité.

Du fait des préconisations sanitaires et pour la première fois depuis de longues années, le repas des Aînés n'aura pas lieu. Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) ont majoritairement fait le choix de remplacer ce repas par la distribution de colis de Noël. Espérons que l'année prochaine nos aînés puissent, sans risque, se retrouver autour d'une même table pour partager, en plus d'un bon repas, un grand moment de convivialité et d'échanges.

Enfin, et depuis le 15 mars 2020, un nouveau Conseil Municipal a été élu, et je voudrais, au nom de celui-ci, vous remercier de la confiance que vous lui avez portée lors de votre vote. Installés avec retard le 27 mai 2020, les femmes et les hommes qui composent ce nouveau Conseil ont la volonté d'être à votre écoute et de travailler au bien-être de tous. C'est donc, au nom de ce nouveau Conseil et en mon nom, que je souhaite à chacun et chacune d'entre vous, une excellente année 2021. Espérons pour le bien de tous, qu'elle soit meilleure que 2020. En attendant prenez soin de vous et de vos proches.

Serge Durand

Magazine de la commune de Blessac - Janvier 2021

Photographie de couverture : ©Commission communication commune de Blessac - Enfants sur le jeu du verger de Blessac.

Directeur de la publication : Serge Durand

Rédaction : Commission communication commune de Blessac

Photographies : Commission communication commune de Blessac, Service communication Creuse Grand Sud, Fotolia, Récré Kids, iStock, roibu - stock.adobe.com

Mise en page : MJB - Service communication Creuse Grand Sud

Impression : Impression Nouvelle - Aubusson



SOMMAIRE

> INFORMATIONS UTILES	3
> LISTE DES ENTREPRISES	4
> RÉSULTATS ÉLECTIONS MUNICIPALES	5
> COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS DU CONSEIL	6
> POINT FINANCIER ET TRAVAUX	8
> BLESSAC ET SON ÉCOLE	14
> VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS	17
> REPAS DES AÎNÉS	20
> ÉTAT CIVIL	21
> LE COIN DES ENFANTS	22
> DEVINETTE BLESSACOISE	23

INFORMATIONS UTILES

Église St Martial

du 1^{er} avril au 30 septembre

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h
En dehors de cette période, possibilité de visiter l'église, sur demande à la mairie

Déchèterie du Thym

Le Thym-23200 MOUTIER ROZEILLE

Téléphone : 05 55 66 82 73

La déchèterie est accessible gratuitement à tous les particuliers de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, et professionnels travaillant sur le territoire

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mairie de Blessac

4, rue du Château-23200 BLESSAC

Téléphone : 05 55 66 17 40

Horaires d'ouverture : le lundi, mercredi et vendredi de 15h à 18h30

Site internet : www.blessac.fr

@ : mairie.blessac@wanadoo.fr

Agence postale communale

6, rue du Château-23200 Blessac

Téléphone : 05 55 67 94 87

Horaires d'ouverture : le lundi et vendredi de 14h30 à 16h30 - le mardi, mercredi et jeudi de 14h à 16h30.

LISTE DES ENTREPRISES DE BLESSAC

NOM	SPÉCIALITÉ	COORDONNÉES
ARNAUD - BOUFFANDEAU	EXPLOITATION AGRICOLE	Les Courrières 23200 Blessac 05 55 83 33 29
BUJON	GARAGE AUTOMOBILE	Les Téolades - route de Limoges 23200 Blessac 05 55 66 15 55
CHEZEAUD	EXPLOITATION AGRICOLE	4, grand Champ 23200 Blessac 05 55 83 81 96
DOURDY	EXPLOITATION AGRICOLE	La Borderie-45 - chemin de la Chaumière 23200 Blessac 05 55 66 83 68
JAGAILLE (JC NETWORK)	INFORMATIQUE	2 chemin de la Borderie 23200 Blessac 06 16 73 33 48
LABOURIER	SCIERIE	35, rue de la Chapuzerie 23200 Blessac 05 55 66 15 08
MARGOT	MAÇONNERIE	Chemin du Petit Blessac 23200 Blessac 06 19 51 49 63
MARSHALL	TERRASSEMENT	6, chemin de chez Palot 23200 Blessac 06 04 67 40 81
RAMBERT	EXPLOITATION AGRICOLE	Les Bordes 23200 Blessac 05 55 66 28 82
LE RELAIS DES FORÊTS	HÔTEL RESTAURANT	41, route d'Aubusson 23200 Blessac 05 55 66 15 10
TOURNADE - MORIN	EXPLOITATION AGRICOLE	26, rue de la Chapuzerie 23200 Blessac 05 55 66 23 28

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES À BLESSAC - 15 MARS ET 28 JUIN 2020 -

	Sièges à pouvoir	Sièges pourvus	Sièges restant à pouvoir
Conseil Municipal	15	15	0

Résultats du 1^{er} tour*

Candidats	Voix	% Votants	% Exprimés	Élu(e)
M. Serge DURAND	255	57,43	98,07	Oui
Mme Marie-Claude RIOUBLANC	250	56,30	96,15	Oui
M. Alexis TOURADE	249	56,08	95,76	Oui
M. Jean-Yves BERNARD	246	55,40	94,61	Oui
Mme Sabine PERES	246	55,40	94,61	Oui
M. Jean-Baptiste DUMONTANT	245	55,18	94,23	Oui
M. Cyril FIALAIRE	245	55,18	94,23	Oui
M. Frédéric ARNAUD	244	54,95	93,84	Oui
Mme Joëlle DIGOIN	243	54,72	93,46	Oui
M. Christophe BLEUEZ	243	54,72	93,46	Oui
Mme Corine PENAUD	242	54,50	93,07	Oui
Mme Nathalie TOURNADE	242	54,50	93,07	Oui
Mme Marie-Louise LEMAIRE	240	54,05	92,30	Oui
Mme Dominique LABOURIER	239	53,82	91,92	Oui
M. Alexandre AVIGNON	234	52,70	90,00	Oui

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	444		
Abstentions	181	40,77	
Votants	263	59,23	
Blancs	3	0,68	1,14
Nuls	0	0,00	0,00
Exprimés	260	58,56	98,86

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100%.

* Sous réserve d'éventuelles corrections et de décisions du juge de l'élection





COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Composition des commissions

NB : Le Maire est le président de droit de chaque commission.

Commission finances

Président :

Serge DURAND

Membres :

Jean-Yves BERNARD
Christophe BLEUEZ
Jean-Baptiste DUMONTANT
Dominique LABOURIER
Corine PENAUD
Marie-Claude RIOUBLANC
Alexis TOURADE
Nathalie TOURNADE

Commission travaux

Vice-président :

Jean-Yves BERNARD

Membres :

Alexandre AVIGNON
Frédéric ARNAUD
Christophe BLEUEZ
Dominique LABOURIER
Cyril FIALAIRE
Corine PENAUD
Alexis TOURADE

Commission communication, relation avec les associations

Vice-président :

Jean-Baptiste DUMONTANT

Membres :

Alexandre AVIGNON
Jean-Yves BERNARD
Cyril FIALAIRE
Dominique LABOURIER
Sabine PERES
Alexis TOURADE

Commission affaires scolaires

Vice-présidente :

Dominique LABOURIER

Membres :

Joëlle DIGOIN
Marie-Louise LEMAIRE
Corine PENAUD
Sabine PERES
Marie-Claude RIOUBLANC
Nathalie TOURNADE

Commission d'appel d'offres (ou d'ouverture des plis)

Membres titulaires :

Corine PENAUD
Alexis TOURADE
Nathalie TOURNADE

Membres suppléants :

Frédéric ARNAUD
Alexandre AVIGNON
Joëlle DIGOIN

COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SUITE

Désignation des délégués communaux dans les organismes

CCAS

Membres issus du conseil municipal :

Joëlle DIGOIN
Marie-Louise LEMAIRE
Sabine PERES
Marie-Claude RIOUBLANC

Membres issus de la population :

Marcelle CUISSET
Robert CUISSET
Michelle GIRONDE
Huguette MAGNAT

Délégués à la Communauté de communes Creuse Grand Sud

Titulaires :

Maire, Serge DURAND
1^{ère} Adjointe, Dominique LABOURIER

Délégués au Syndicat des Eaux St-Sulpice-les-Champs-Vallière SIAEP

Serge DURAND
Alexandre AVIGNON

Délégués au CNAS

Collège des élus :

Nathalie TOURNADE

Collège des agents :

Marie-Line PEYNE

Délégué défense

Alexandre AVIGNON

Délégué au Syndicat Départemental de l'Informatique de la Creuse SDIC 23

Membre titulaire :

Jean-Baptiste DUMONTANT

Membre suppléant :

Christophe BLEUEZ

Commission locale d'évaluation des charges transférées (Creuse Grand Sud)

Membre titulaire :

Serge DURAND

Membre suppléante :

Dominique LABOURIER

Délégués au Syndicat Départemental d'Electrification de la Creuse et au SDEC

Membres titulaires :

Serge DURAND
Jean-Yves BERNARD

Membres suppléants :

Christophe BLEUEZ
Alexis TOURADE



Au 1^{er} rang, de gauche à droite, Alexis TOURADE, Dominique LABOURIER, Serge DURAND, Marie-Claude RIOUBLANC, Christophe BLEUEZ, Marie-Louise LEMAIRE, Jean-Yves BERNARD, Nathalie TOURNADE.

Au 2^d rang, de gauche à droite, Sabine PERES, Cyril FIALAIRE, Corine PENAUD, Frédéric ARNAUD, Joëlle DIGOIN, Alexandre AVIGNON, Jean-Baptiste DUMONTANT.

POINT FINANCIER ET TRAVAUX

Le vote des budgets est certainement la décision la plus déterminante de l'année. En effet, celui-ci définit les investissements et les projets choisis comme prioritaires et financièrement raisonnables (Sections d'investissement), mais aussi les sommes et moyens nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la Commune (Sections de fonctionnement). Tout cela en fonction des recettes attendues.

Concernant l'exercice 2020 et pour les raisons connues de tous, les budgets prévisionnels ont été votés tardivement : le 29 juin.

Les principaux choix ont été les suivants :

BUDGET PRINCIPAL 2020 :

Les conséquences catastrophiques subies par certains foyers du fait de la pandémie, ainsi que la date tardive du vote, ont amené les membres du Conseil Municipal à ne pas augmenter, comme le montre le tableau ci-dessous, les tarifs des produits et des services de la Commune et les taux communaux d'imposition.

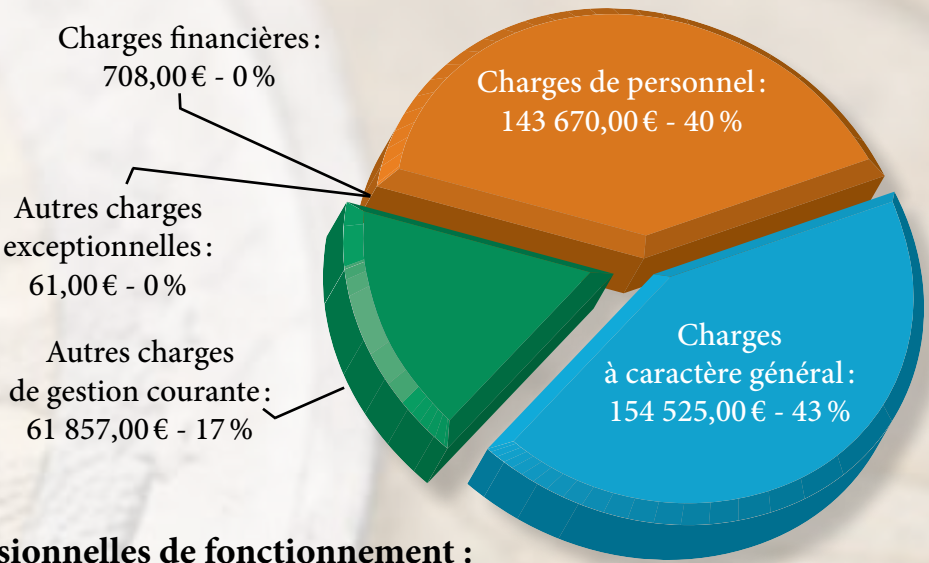
	2019	2020
Taux d'imposition et recettes propres aux services de la Commune :		
Taxe d'habitation	Inchangée	Supprimée / compensée par l'État
Taxe foncière bâtie	10,04	=
Taxe foncière non bâtie	50,63	=
Prix repas cantine	2,45€	=
Garderie scolaire	0,70€ / 1h ½	=
Concession cimetière	90,00€ (9 m²)	=
Assainissement	0,75€ / m3 La part fixe : 20,00€	=
Location de la salle polyvalente (actuellement indisponible)	> Pour les habitants de la commune : 110,00€	=
	> Pour les personnes extérieures à Blessac : 220,00€	
	• ½ journée : 50,00€ • Gratuit pour les associations de la commune	

> SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement :

Les 345 529,00€ prévisionnels de la section de fonctionnement votés à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents lors de la séance plénière du 29 juin 2020, se répartissent de la façon suivante :

Répartition des dépenses prévisionnelles de fonctionnement
Année 2020

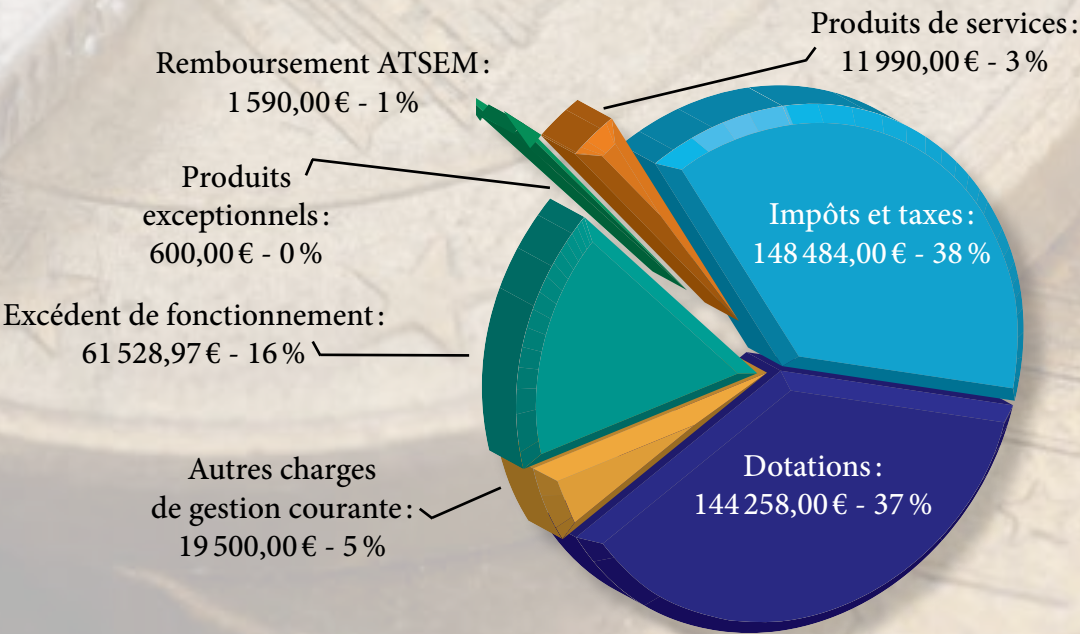


Recettes prévisionnelles de fonctionnement :

Face à ces prévisions de dépenses, et en équilibre ou supérieures à celles-ci, doivent être inscrites des recettes. Elles proviennent principalement des produits et services de la Commune, des taxes et impôts locaux, des dotations d'Etat et du Département et des subventions. A cela peuvent s'ajouter les excédents des années antérieures, les retours de TVA (FCTVA) et d'autres recettes marginales (remboursements de commune à commune).

Le montant des recettes prévues s'élève à 387 951,00€, donc supérieur aux dépenses. Elles se répartissent de la façon suivante :

Répartition des recettes prévisionnelles de fonctionnement
Année 2020



La différence positive entre dépenses et recettes de fonctionnement, soit 42 422,00€, vient enrichir les recettes de la section d'investissement.

POINT FINANCIER ET TRAVAUX - SUITE

> SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses prévisionnelles d'investissement :

Les projets et les travaux d'investissement sont discutés préalablement par la Commission des Finances et la Commission des Travaux réunies dans la même séance de travail.

Les conclusions communes de ces deux Commissions sont ensuite présentées en réunion plénière du Conseil Municipal qui après en avoir délibéré, amende ou pas ces conclusions et vote le budget.

Pour l'année 2020, le Conseil a voté à l'unanimité des membres présents les dépenses d'investissement, telles que présentées dans le tableau ci-dessous.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENTS 2020	MONTANT (€)
Remboursement d'emprunt	1 934,00
Solde de la section d'investissement	31 575,92
Réparation digue du centre bourg (part des travaux revenant à la Commune)	25 000,00
Bitumage des allées du cimetière de La Borne	6 995,00
Travaux d'accessibilité de la mairie pour les personnes à mobilité réduite	1 000,00
Réfection réseau d'eaux pluviales carrefour Pauline	1 773,00
Réfection accotement route de St-Sulpice-les-Champs	1 415,00
Réfection réseau eaux pluviales à La Chaumière	1 284,00
Création d'un espace conteneurs route de St-Sulpice-les-Champs	6 173,00
Remplacement du jeu du verger	18 032,00
Remplacement de la porte d'entrée du bâtiment de la Poste	2 150,00
Acquisition d'une table pique-nique	400,08
Acquisition de miroirs pour la sécurité routière (carrefour Pauline ; chemin de chez Palot ; chemin atelier municipal)	775,00
Acquisition d'un vidéoprojecteur	500,00
Mise aux normes du local de rangement de la salle polyvalente (Porte et plafond coupe-feu)	2 200,00
Acquisition de matériel pour l'aménagement de la deuxième salle de classe	13 341,00
Eventuelle construction d'une extension des bâtiments scolaires (2 ^{ème} classe)	168 000,00
Acquisition d'une perceuse visseuse	390,00
Acquisition d'une débroussailleuse	300,00
TOTAL	283 238,00



La quasi-totalité de ces travaux et projets ont été réalisés, à l'exception de :

- La remise en état de la digue du bourg : la répartition du financement n'ayant pas obtenu l'adhésion de toutes les parties concernées.
- La construction de la deuxième salle de classe par une extension des bâtiments scolaires : un entretien consacré à la pérennité de cette nouvelle classe, avec Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription d'Aubusson, Madame la Directrice de l'école maternelle de Blessac, Madame la Première Adjointe chargée des affaires scolaires, Madame la Secrétaire de mairie, et moi-même, concluait qu'il serait imprudent de lancer trop rapidement d'onerieux travaux, les projections des effectifs du RPI sur les 3 prochaines années restant faibles.

Recettes prévisionnelles d'investissement :

Les recettes d'investissement sont générées par le virement du solde positif de la section de fonctionnement, les excédents de fonctionnement capitalisés, les retours de TVA des investissements antérieurs (n-2), les subventions diverses et les éventuels emprunts.

Comme le montre le tableau ci-dessous :

ORIGINE	MONTANT (€)	%
Virement de la section de fonctionnement	42 422,00	-
Excédents de fonctionnement capitalisés	28 008,92	-
FCTVA (retour TVA)	22 810,00	-
Subvention DETR pour le bitumage des allées du cimetière de La Borne	2 040,00	25 % du HT
Subvention DETR pour la réparation de la digue	10 380,00	50 % du HT
Subvention DETR pour l'acquisition du jeu du verger	6 010,00	40 % du HT
Reste à réaliser : Subvention SDEC pour l'extension de l'éclairage public rue de la Place Franche	2 600,00	-
Reste à réaliser : Subvention pour la réparation de la toiture de la sacristie	967,00	-
Subvention DETR pour une éventuelle construction d'extension des bâtiments scolaires	98 000,00	70 % du HT
Subvention DSIL pour une éventuelle construction d'extension des bâtiments scolaires	14 000,00	10 % du HT
Emprunt pour une éventuelle construction d'extension des bâtiments scolaires	56 000,00	-
TOTAL	283 238,00	-

Les dépenses et les recettes de la section d'investissement sont à l'équilibre à hauteur de 283 238,00€.

Que dire de ce budget principal de la Commune ?

- À ce jour, la Commune n'a aucun retard de paiement et son endettement est faible : un seul emprunt dont les annuités s'élèvent à 1 934,00€ (remboursement du capital) et à 185,18€ (paiement des intérêts)
- Les dépenses de fonctionnement augmentent sur certains chapitres, notamment le chapitre 11 concernant les dépenses à caractère général.
- Les recettes des produits et services de la Commune sont limitées et n'offrent guère de possibles augmentations.
- Les taux communaux d'imposition sont bien inférieurs à ceux des communes de même strate du département.

IMPÔTS	TAUX BLESSAC	TAUX moyens des Communes de même strate du département
Foncier bâti	10,04	15,25
Foncier non bâti	50,63	56,15

Ces éléments nous permettent de poser au moins trois constats :

- La Commune a une trésorerie saine (les factures sont payées en temps et en heure).
- Bien que la Commune soit peu endettée, sa capacité d'autofinancement (C.A.F.) s'affaiblit du fait de l'augmentation des dépenses à caractère général et de ses faibles revenus des produits qui lui sont propres.
- Sans dramatiser, cet état de fait limite notre capacité d'investissement.

POINT FINANCIER ET TRAVAUX - SUITE

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT 2020:

> SECTION DE FONCTIONNEMENT:

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement:

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT (€)
Charges à caractère général	11 300,00
Charges de personnel	3 800,00
Amortissements	8 733,00
Intérêts d'emprunt	213,00
TOTAL	24 046,00

Recettes prévisionnelles de fonctionnement:

RECETTES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT (€)
Produit de services	6 000,77
Amortissement subvention	2 171,00
Excédent de fonctionnement	13 870,23
Subvention Budget Principal de la Commune	2 004,00
TOTAL	24 046,00

Les dépenses et les recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement du budget annexe d'assainissement s'équilibrent à hauteur de 24 046,00 €, grâce à une subvention du budget principal (2 004,00 €).

Cette subvention est largement compensée par le versement au profit du budget principal du « coût agents » : 3 800,00 € : temps passé par les agents communaux pour les interventions sur les réseaux et les stations d'épuration des deux assainissements collectifs.

La principale recette directe de fonctionnement est le produit de la redevance due au titre du raccordement aux assainissements collectifs (6 000,77 €).

> SECTION D'INVESTISSEMENT:

Dépenses prévisionnelles d'investissement:

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT	MONTANT (€)
Amortissement subvention	2 171,00
Remboursement d'emprunt	1 934,00
Reste à réaliser: diagnostic de l'assainissement collectif du bourg	28 730,00
Éventuels travaux	4 231,00
TOTAL	37 066,00

Recettes prévisionnelles d'investissement:

RECETTES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT	MONTANT (€)
Excédents antérieurs reportés	12 397,87
Amortissements	8 733,13
Reste à réaliser: subventions pour l'étude diagnostic de l'assainissement collectif du bourg	15 935,00
TOTAL	37 066,00

La section d'investissement du budget annexe d'assainissement s'équilibre à hauteur de 37 066,00 €. Le diagnostic de l'assainissement collectif du bourg commencé en 2019 en est la principale dépense. Bien que les contrôles effectués par le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (SATESE) du Conseil Départemental soient conformes, ces différentes mesures et recherches sont nécessaires afin de connaître l'état et le fonctionnement de cet aménagement qui date du début des années 80.

Les conclusions de ce diagnostic devraient orienter les futurs investissements à réaliser :

- interventions diverses de réfection sur le réseau ;
- remise en état de la station d'épuration ou construction d'une nouvelle station ;
- éventuelles extensions de l'assainissement collectif du bourg.

Des subventions seront nécessaires pour réaliser ces différents travaux. Celles-ci sont conditionnées au montant de la redevance d'assainissement.

Ce budget annexe est peu endetté: un seul emprunt dont les annuités s'élèvent à 1 934,00 € (remboursement du capital) et à 213,00 € (paiement des intérêts).

BUDGET ANNEXE DU C.C.A.S 2020:

Le budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale ne comporte qu'une section de fonctionnement.

> SECTION DE FONCTIONNEMENT:

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement:

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT (€)
Charges à caractère général	2 100,00
Secours	500,00
TOTAL	2 600,00

Les deux principales dépenses sont relatives à:

- L'organisation et le paiement du repas des aînés.
- Les éventuels secours à apporter aux personnes dans le besoin.

POINT FINANCIER ET TRAVAUX - SUITE

BUDGET ANNEXE DU C.C.A.S 2020 - SUITE

Recettes prévisionnelles de fonctionnement :

RECETTES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT (€)
Produit de services	45,97
Subvention de la Commune	1873,00
Libéralités reçues	325,00
Excédents de Fonctionnement	356,03
TOTAL	2 600,00

Les principales recettes alimentant la section de fonctionnement du budget annexe du C.C.A.S sont :

- La part reversée sur ce budget des ventes de concession du cimetière.
- La subvention versée par le budget principal de la Commune venant équilibrer les dépenses.
- Le règlement des repas par les éventuels accompagnants des Aînés, par les membres du C.C.A.S et par les élus participant à ce repas.
- Les excédents de fonctionnement du budget n-1.

Concernant 2021 et pour les raisons que nous connaissons, le repas des aînés ne se fera pas. Le choix exprimé par la majorité des membres du C.C.A.S s'est porté sur une distribution de colis de Noël.

BLESSAC ET SON ÉCOLE : PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

OCTOBRE / NOVEMBRE 2019 : PROJET « MÉTIERS »

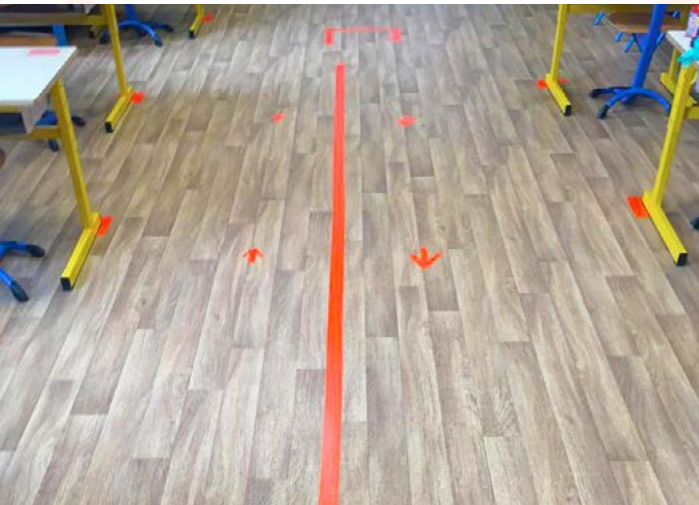
Dans le cadre du travail sur le thème des métiers, les enfants sont allés rencontrer des parents d'élèves sur leur lieu de travail : visite du salon de coiffure NATHY COIFF et du café LE CHAPITRE à Aubusson, visite de la boulangerie MANOE à Vallière avec une maman pâtissière et des pépinières BOUSTIE à Farges avec un papa jardinier. Puis les enfants se sont renseignés sur la fonction de Maire en rencontrant la secrétaire de mairie et M. Durand, maire de Blessac.



BLESSAC ET SON ÉCOLE - SUITE PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

MARS 2020

Le 13 mars 2020, le président de la République a annoncé la fermeture des écoles en raison de la pandémie de COVID-19. Les élèves ont dû alors travailler «à distance» : ils recevaient via Internet des activités préparées par la maîtresse. À partir du 14 mai 2020, l'école a pu rouvrir, dans le strict respect du protocole sanitaire national, adapté au niveau local par la mairie de Blessac et 7 élèves de familles prioritaires ont alors été accueillis. Chaque élève possédait ses propres affaires : du matériel individuel et des jeux sur sa table de travail pour la journée, une caisse de jouets et un vélo marqué à son prénom dans la cour. Et les adultes se sont masqués ! À partir du 11 juin, un deuxième groupe de 8 enfants a été accueilli. Un système de rotation entre les 2 groupes a alors été organisé. Et le 22 juin, ce sont 28 élèves de la classe qui ont pu faire leur retour à l'école... à la plus grande joie de tous !



SEPTEMBRE 2020 : RENTRÉE DES CLASSES

Cette année encore, la rentrée à l'école maternelle, malgré le maintien du protocole sanitaire, s'est déroulée dans le calme et la bonne humeur. L'effectif est de 29 élèves répartis en 4 groupes selon leur date de naissance :

- 4 élèves en toute petite section (2018)
- 6 élèves en petite section (2017)
- 5 élèves en moyenne section (2016)
- 14 élèves en grande section (2015)

2 élèves de 2018 feront leur rentrée en janvier, ce qui portera l'effectif à 31.

Vue de la nouvelle classe actuellement située à l'intérieur de la salle polyvalente ➤



Une nouvelle CLASSE

L'ouverture d'une classe dans une petite commune rurale est toujours une excellente nouvelle... !

C'est donc avec surprise mais bonheur qu'en février 2020, nous avons appris par les services de l'Inspection Académique, l'ouverture d'une seconde classe à l'école maternelle à la rentrée 2020, faisant passer ainsi à quatre le nombre de classes sur le RPI Blessac / St-Marc-à-Frongier.

Il est vrai que depuis plusieurs années, les effectifs de l'école maternelle augmentaient régulièrement pour avoisiner la trentaine d'élèves sur trois niveaux en classe unique.

L'ouverture d'une nouvelle classe a donc permis l'intégration d'une toute petite section permettant ainsi l'accueil des 2 - 3 ans ainsi que la réduction de l'effectif par classe.

Désormais, à la rentrée 2020, 29 élèves sont répartis sur 2 classes :

- la classe de Mme Estelle PINAULT qui compte 14 élèves en grande section ;
- la classe de Mme Élise DESMAZES qui compte 5

élèves en moyenne section, 6 élèves en petite section et 4 élèves en toute petite section soit 15 élèves au total.

Deux élèves rejoindront la classe de Mme Demazes en janvier 2021 portant l'effectif global de l'école maternelle à 31.

Mme Élise DESMAZES assure également les fonctions de directrice d'école.

Mais pour que l'accueil des élèves soit possible dès le mois de septembre et dans l'attente d'un projet plus durable, la salle polyvalente a dû être réaménagée en installant une cloison amovible, créant ainsi une salle de classe provisoire permettant l'accueil de la grande section.

La nouvelle salle de classe, spacieuse et lumineuse, a été équipée et meublée au cours de l'été afin que tout soit prêt pour la rentrée de septembre.

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

Animations municipales

Spectacle musical « Les Français parlent aux Français » à Blessac



En septembre, une centaine de spectateurs se sont réunis pour assister à une représentation de **Rive Gauche Quartet**, « Les Français parlent aux Français ».

Ce spectacle revisite avec brio de grands moments de la Seconde Guerre mondiale, alternant des moments poignants de narration et des chansons d'époque brillamment jouées et interprétées par Thierry BOURGUIGNON et ses amis.

Devant une telle qualité, les plus jeunes comme les aînés se sont laissés transporter pendant près d'une heure trente dans les affres et les joies du temps et ce malgré une chaleur accablante.

Dans ce contexte sanitaire difficile, ce spectacle vient nous rappeler toute l'importance du lien avec les autres et du fait qu'il faut soutenir le spectacle vivant dont les membres de **Rive Gauche Quartet** sont des parfaits représentants.

À ce titre, la municipalité de Blessac souhaite remercier à nouveau la **Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de la Creuse**, avec au premier rang le **Département de la Creuse**, qui ont soutenu financièrement cette action.

Journées européennes du patrimoine



Visite guidée de l'église du bourg « St-Martial »

Fin septembre, la commune de Blessac a participé aux traditionnelles journées européennes du patrimoine avec au programme : visite commentée du dolmen et de l'église.

La visite de l'église notamment a été suivie par une vingtaine de personnes le matin puis une dizaine l'après-midi. Les visiteurs ont pu profiter des commentaires éclairés de M. Jean-Claude CHAMPAGNAT, qui a retracé l'histoire de la fondation du prieuré de Blessac puis des relations entre les habitants de Blessac et le monastère.

ACCA de BLESSAC

Bureau :

Président : Christian COUTY / **Vice-président :** Michel RAIIX

Contact : 23 route de Saint-Sulpice 23200 Blessac (éventuellement la Mairie de Blessac)

Téléphone : 06 71 82 59 20

Pour 2020/2021 :

En cette année particulière due à la COVID 19, nous continuons le prélèvement sur le gros gibier afin d'éviter de trop gros dégâts sur les propriétés de nos paysans Blessacois .

Comme chaque année, nous avons reçu une subvention de la commune et nous les en remercions. Soyez prudents, et prenez soin de vous.



Union Bouliste Blessac

L'union bouliste de Blessac compte 20 licenciés. Cette année l'équipe 1 accède à la promotion d'honneur et gagne la coupe de la Creuse et l'équipe 2 monte en 2^{ème} division.

Nous remercions la mairie et les employés communaux pour l'entretien et le nettoyage du terrain de pétanque.

Toute personne souhaitant pratiquer la pétanque peut nous contacter.

Contact :

Présidente - Christel MARTIN

6 rue du château 23200 Blessac

Téléphone : 06 20 18 61 81



L'équipe des boulistes Blessacois

ASC Mayotte Creuse

L'équipe de football ASC Mayotte Creuse s'entraîne et joue ses matchs au stade municipal de Blessac, dans le cadre d'une convention de mise à disposition, qui concerne l'aire de jeu en tant que telle et les vestiaires.

L'équipe évolue au sein de la troisième division des championnats départementaux. Fin octobre, l'ASCMC occupe une encourageante troisième place de sa poule.



Comité d'animation

2020, une année noire rythmée par la pandémie et les confinements, a été une année blanche pour le Comité d'animation.

Nos manifestations traditionnelles ont été stoppées par la Covid :

- pas de fête de la myrtille ;
- pas de fête du verger.

L'assemblée générale du 3 février devait être suivie d'une réunion pour l'élection du bureau, certains membres ayant émis le souhait de se retirer. Mais l'arrivée du premier confinement n'a pas permis de se réunir et le bureau n'a pu être renouvelé.

Quand les conditions sanitaires seront plus favorables, nous ferons une réunion ouverte à tous. Nous espérons vivement être rejoints par de nouveaux bénévoles qui pourront apporter des idées neuves pour l'animation de notre commune.

Contact : Marion AITYATA 06 56 71 30 69



Fête des voisins d'une année passée

Association des Amis du Verger

Bureau :

Président : Patrice SERRE

Vice-président : Philippe BOUSTIE

Secrétaire : Marcelle CUISSET

Contact : Mairie de Blessac

Téléphone : 05 55 66 17 40



L'association des Amis du Verger a parmi l'une de ses missions l'organisation de la taille des pommiers chaque année.

Cette mission s'effectue généralement dans le courant du mois de mars. Cette année, en raison des mesures sanitaires exigées par la lutte contre le COVID 19, la taille traditionnelle n'a pas pu se réaliser.

Cela n'a pas empêché les arbres de nous donner de beaux et nombreux fruits. Ces fruits sont d'habitude destinés à la production du jus de pomme pour la fête du verger.

Mais, comme la fête du verger n'a pas eu lieu cette année suite aux contraintes imposées par la gestion de la crise sanitaire, les fruits n'ont pas été récoltés.

C'est ainsi que la décision fut prise de transmettre un message aux Blessacois les invitant, s'ils le souhaitaient, à venir au verger cueillir eux-mêmes des pommes pour leur consommation personnelle et dans la limite du raisonnable afin que chacun puisse en profiter.



REPAS DES AÎNÉS 2020

En début d'année, le repas des aînés s'est tenu à l'invitation du **Centre Communal d'Action Sociale** et de ses actifs membres.

Au programme: un excellent repas concocté par le Relais des Forêts (Foie gras, pavé de sandre, pause fraîcheur du verger, cuisse de canard confite aux cèpes et sa garniture, salade, fromage et un dessert fait de diverses gourmandises).

Le repas a été animé par l'orchestre municipal d'Aubusson.

Au menu de l'édition 2020

Foie-gras
Pavé de sandre
Pause fraîcheur du verger
Cuisse de canard confite
aux cèpes et sa garniture
Salade - Fromages
Assiette gourmande



ÉTAT CIVIL



Naissances

GIRARD Mia, née le 2 janvier 2020
 BONILLA DE LA PLATA Ondine, née le 9 janvier 2020
 LEROY William, né le 17 janvier 2020
 VILATTE Romane, née le 22 février 2020
 FIALAIRE Cyana, née le 28 juillet 2020



Mariage

PIQUIONNE Julien et SOURIS Dolorès,
 le 12 décembre 2020

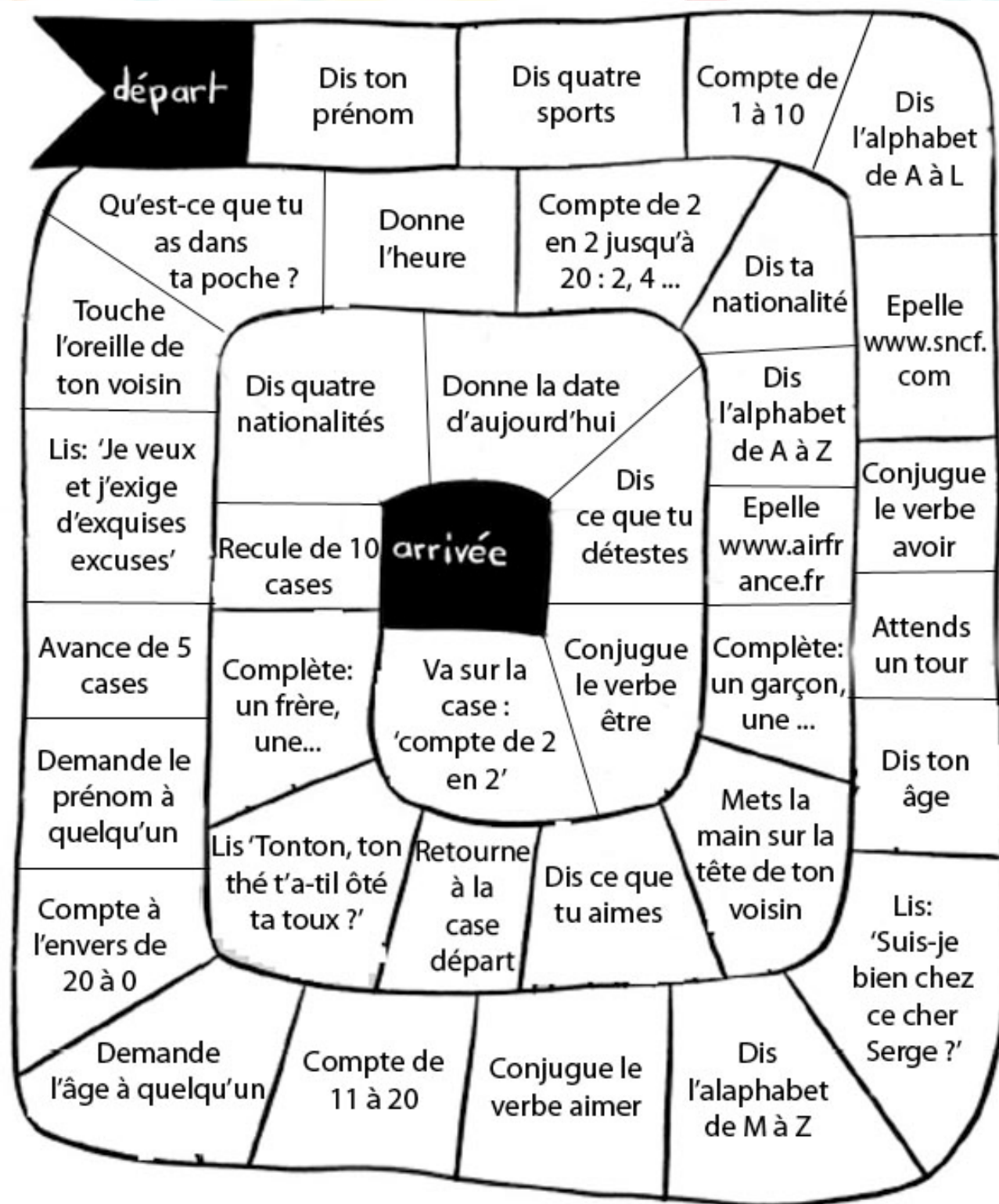


Décès

DECOMBREDT Michel, le 21 février 2020
 DUMAITRE Guy, le 12 novembre 2020

LE COIN DES ENFANTS

Jeu de l'Oie



Règle du jeu: Le plus jeune joueur commence. Il lance le dé et avance son pion du nombre de cases correspondantes. Il suit les consignes indiquées sur la case. Puis, c'est au tour de son voisin de gauche de jouer. Le premier qui passe la case «arrivée» a gagné!

DEVINETTE BLESSACOISE

Quelle est la particularité historique de la maison prise en photo ?

Réponse dans le prochain bulletin !



Réponse à la question de l'an dernier : qui est ce personnage lié à la commune de Blessac ?



Ce buste représente une personnalité importante de la commune.

Il s'agit d'Honoré Martinon, homme politique, né et décédé à Blessac (1854-1947) au sein de l'ancien prieuré qui était alors sa demeure familiale. Il a été maire de la commune et député de la 2^{de} circonscription de la Creuse de 1889 à 1898. Il s'est notamment investi dans le domaine agricole.



*Le Conseil Municipal
vous souhaite*

*une bonne et heureuse
année 2021 !*

